

La vie du site

Depuis mai 2019 Florence GEROUARD est chargée de l'animation du site Natura 2000 Bocages et Vergers du Sud Pays d'Auge.

« Chargée de mission environnement à la Chambre d'agriculture depuis 9 ans, je suis ravie de travailler à vos côtés pour faire vivre notre site, le préserver et le faire connaître au plus grand nombre. Je suis à votre disposition pour toute question et je reviendrai vers vous pour construire ensemble de nouveaux projets. »



Gestion et valorisation du bocage : les Mesures Agro-Environnementales et climatiques

Retour sur la campagne 2018

Lors de la campagne 2018, 11 exploitations agricoles se sont engagées en MAEC. Ce sont plus de 110 ha de prairies qui sont gérées de manière extensive, 800 arbres qui sont ou vont être taillés ou formés en têtards et 2 ha de vergers hautes-tiges entretenus, contribuant ainsi aux objectifs de maintien de la biodiversité sur le site Natura 2000.

Les MAEC n'ont pas été reconduites en 2019. Au lancement du prochain programme de développement rural en 2021 ou en 2022, les agriculteurs seront conviés à une réunion d'information qui permettra de construire ensemble des **mesures pertinentes pour une gestion durable de la biodiversité**.

Appui technique à la gestion de l'azote :

Les exploitants agricoles engagés en 2015 dans des MAEC systèmes devront participer aux **réunions collectives sur la gestion de l'azote organisées avant le 15/05/2020**.

Engagements d'arbres têtards localisés au sein des haies

En 2018, suite à l'annonce du Ministère de l'agriculture, les arbres têtards localisés dans les haies, qui avaient été engagés en MAEC depuis 2015, ont été rendus inéligibles au financement.

Ce sont 60 agriculteurs du site qui étaient pénalisés et 3 418 arbres souscrits (2015 à 2018), alors que ces contrats sont l'outil premier pour valoriser l'entretien en têtard des arbres.

Depuis la décision d'inéligibilité, la concertation entre l'opérateur, la Région et les services de l'Etat a permis de débloquer un financement du Ministère de l'Ecologie, via la DREAL Normandie afin de pérenniser ces modalités de gestion agro-écologique.



Les services de la DDT vont se rapprocher des exploitants concernés pour la mise en œuvre de ce nouveau dispositif.

Sensibilisation du grand public

Les 26 et 27 octobre derniers a eu lieu le salon **Ferme en Fête** au Parc Expo d'Alençon. De nombreux visiteurs et notamment des familles se sont rendus sur notre stand Natura 2000 dédié au site « BVSPA ».

Par le biais d'activités et de jeux, nos visiteurs se sont familiarisés avec le réseau Natura 2000 et ont fait connaissance avec le Pique-Prune, coléoptère emblématique de notre site.

Deux belles journées d'échanges avec un public très à l'écoute.



Amélioration des connaissances : études et expertises technique et scientifique

Afin d'améliorer les connaissances sur les habitats et espèces du site, à savoir les arbres à cavités où se développent le Pique-Prune, le grand Capricorne du chêne et le Lucane cerf-volant, les inventaires ont été repris depuis 2017.

Le Pique-Prune notamment est une espèce dite « parapluie ». Par sa présence, il crée et entretient des milieux particuliers, les cavités dans les arbres, en consommant du bois mort et en produisant du terreau. Cela profite à de nombreuses espèces animales pour assurer leur cycle de vie.

Le suivi des populations de Pique-prune permet de repérer et de cartographier les arbres qui l'abritent ou sont susceptibles de l'abriter. Ce travail devra être réalisé sur l'ensemble du site.



Pique-Prune adulte

Protection des habitats et des espèces : l'évaluation des incidences

Etre dans un site Natura 2000 ne constitue pas forcément un obstacle pour la réalisation de projets mais il est nécessaire de s'assurer que les incidences sur les habitats et les espèces seront maîtrisées. C'est l'objet de **l'évaluation des incidences**.

Les porteurs d'un projet (ex : retournement de prairie, arrachage de haie, manifestation sportive ...) situé dans le site Natura 2000 sont invités à contacter l'opérateur qui pourra les renseigner sur les projets concernés par l'évaluation des incidences et les accompagner dans les démarches.



La Chambre d'agriculture mène ses missions selon le Document d'Objectifs du site depuis 2012, en tant qu'opérateur Natura 2000 avec le financement du Ministère de l'écologie et du FEADER sous pilotage des services de l'Etat (la DREAL Normandie et la DDT de l'Orne).

Contact de votre animatrice :

Florence GEROUARD : 02 35 59 47 59 - 06 75 27 29 11
florence.gerouard@normandie.chambagri.fr

En savoir +

<http://bocagesetvergers.n2000.fr>



UNION EUROPÉENNE
FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

